

Association des Habitants et Amis du Hameau de Ternier



Association des Habitants et Amis du Hameau de Ternier
c/o Marc Babel
42 avenue de Ternier
74160 St Julien en Genevois

Personne de contact :

Francine Kirch
04 50 04 62 75

Mairie de Saint-Julien
1 Place du Général de Gaulle
74160 Saint-Julien-en-Genevois

A l'attention de Monsieur le Maire

Ternier, le 27 Avril 2018

Concerne : Aménagement des bords du ruisseau Ternier dans la forêt. Endroit de la décharge sauvage nettoyé par des bénévoles le 7.4.18.

Monsieur le Maire,

Par le biais du propriétaire du terrain longeant les abords du ruisseau de Ternier, nous avons appris que vous aviez décidé de protéger les bords du ruisseau après notre grande opération de nettoyage qui a eu lieu le 7 avril 2018. En effet, la propriétaire nous a indiqué que vous étiez disposé à poser de grands blocs de rocher le long du ruisseau afin de dissuader la décharge sauvage de déchets. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir reconnu notre mobilisation et nos efforts et de nous soutenir dans nos démarches à protéger ce lieu public naturel privilégié.

Dans ce même élan, nous aimerions formuler trois propositions :

1) la mise en place d'un banc unique parallèle au chemin (et non pas un emplacement de pique-nique) près du grand chêne et faisant face à la rivière. Ceci donnerait une vue dégagée sur le vieux pont (à gauche) et sur la rivière (à droite). Ce banc aurait deux objectifs : premièrement de devenir un élément bloquant la décharge de déchets sauvages au même titre que les blocs de rochers qui seraient entreposés un peu plus loin et deuxièmement de devenir un lieu de repos pour toute personne désirant s'arrêter à cet endroit mais particulièrement pour les personnes âgées ou familles

avec petits enfants. Nous ne recommandons pas de placer une poubelle à cet endroit car ceci pourrait engendrer un effet contraire si la celle-ci n'était pas vidée régulièrement.

2) la mise en place d'une poubelle à l'entrée de la réserve naturelle. En contre-bas du parcours Vita, juste à la bifurcation entre les deux chemins. Cet endroit nous paraît adéquat car il est facilement desservi par les Services de la voirie et la poubelle serait vidée régulièrement. Il existe bien une autre poubelle, située un peu plus haut à l'emplacement des trois places de parking mais celle-ci n'est pas visible si on emprunte le chemin de droite longeant la rivière. Cette mesure inciterait les personnes d'entreposer leurs déchets dans cette poubelle au lieu de les jeter n'importe où dans la nature comme malheureusement on le déplore encore si souvent.

3) Nous avons dégarni les 3 troncs qui sont tombés par-dessus la rivière à l'emplacement où se trouvaient les gravats que nous avons ramassés, ce qui aidera le Service technique à mieux les évacuer. Nous avons entreposé toutes les branches et lierres sur un tas dans le champ à côté. Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez demander à vos services d'évacuer ces déchets végétaux car ils sont entreposés sur le terrain de la propriétaire qui œuvre aussi pour la sauvegarde de cet endroit naturel.

Nous vous remercions sincèrement pour votre soutien et restons volontiers à votre disposition pour toutes clarifications utiles concernant la mise en place de ces propositions.

Marc Babel,
Président
pour l'Association des Habitants
et Amis du Hameau de Ternier

Copie à Mme VITTET